

<https://www.aefinfo.fr/depeche/704009>

✍ Camille Cordonnier

🕒 8 min read

Emmanuel Macron veut engager un acte II de l'autonomie des universités dans les 18 prochains mois

Pour répondre aux "maladies structurelles" du système d'ESR français, Emmanuel Macron propose d'engager différentes réformes de "simplification et de clarification" qui devront être menées sur les "18 prochains mois", déclare-t-il lors de son discours sur l'avenir de la recherche, le 7 décembre 2023. Dans cette perspective, il veut doter le ministère de l'ESR d'"une vraie fonction de pilotage et de stratégie". Il propose aussi aux universités de s'engager dans "l'acte 2 de l'autonomie", ce qui passe par "de vrais contrats pluriannuels et une gouvernance réformée", et une "différenciation assumée". Il pose également la question des statuts des personnels "devenus des éléments de complexité".



Emmanuel Macron a annoncé un acte II de l'autonomie des universités et des mesures sur l'organisation et la simplification du système français de recherche, le 7 décembre 2023. JBVNews - LUDOVIC MARIN

En matière d'ESR, Emmanuel Macron rappelle que "depuis six ans", le gouvernement a essayé de corriger "les grandes difficultés [...] qui se sont accumulées sur les 20 dernières années", à travers la loi ORE, "l'accélération de la logique d'investissement sur les sites universitaires" qui a permis "le renforcement par exemple de Saclay, PSL, AMU" et une "amélioration" de la place des universités dans les grands classements internationaux. Et de citer également les 25 Md€ sur dix ans prévus dans le cadre de la LPR et les 13 Md€ de France 2030.

Mais il souligne que certaines "maladies structurelles" du système d'ESR perdurent, citant tour à tour :

- "des procédures administratives trop lourdes et chronophages",
- "une tendance de jardin à la française et une absence de différenciation des parcours, des universités, des organismes qui fait qu'en période de moyens limités [qui ont touché] tout le monde, parfois sans discernement et entamant la compétitivité des équipes qui étaient les plus soumises à la compétition internationale",
- le fait qu' "aucune conséquence" ne soit tirée des rapports produits par les observatoires et les systèmes d'évaluation. En matière de recherche, "il faut que l'on accepte de fermer une équipe qui ne fonctionne pas bien et, inversement, de donner des financements supplémentaires sur trois ou cinq ans, à des équipes d'excellence", dit-il,
- la faible part de l'investissement privé dans la recherche et l'enseignement supérieur. "On dépense par exemple beaucoup plus par étudiant au niveau public que la plupart des anglo-saxons, mais au total, on a moins d'investissement, car il y a beaucoup moins d'investissement privé. On a cet élément à rattraper."
- un "morcellement désordonné" des acteurs de la recherche, qui "diminue notre capacité à être attractif dans le monde", en raison d'un "système qui est trop peu lisible et qui gaspille les énergies par trop de bureaucratie rampante".

"Doter le MESR d'une fonction de pilotage et de stratégie"

Pour y répondre, le président propose d'engager plusieurs réformes dans les "18 prochains mois", un horizon qui lui semble "réaliste et ambitieux". "Aller plus lentement, ce serait prendre le risque de décourager ceux qui veulent y croire et c'est le risque de l'enlèvement", assure-t-il. Il ajoute : "L'automne 2025 est le point d'aboutissement, mais si besoin nous pourrions faire des ajustements, car c'est une transformation collaborative au service de l'organisation de l'ESR".

Tout d'abord, il propose de créer, au sein du MESR, "une vraie fonction de pilotage et de stratégie". "C'est une fonction que l'administration centrale, historiquement, sait très mal faire car elle n'a pas été conçue pour cela. C'est vrai pour beaucoup des ministères qui exercent de plus en plus la tutelle d'opérateurs. Quand vous avez habitué les administrations [centrales] à faire du contrôle *a priori*, il est très difficile de les emmener à faire de la stratégie, du pilotage et de l'évaluation. Ce ne sont pas les mêmes talents, il faut reformer les choses et les accompagner", précise-t-il.

Sur ce sujet, "si on regarde avec honnêteté ce qui a été fait à l'issue de la réforme de 2007 sur l'autonomie, le fait que très peu de conséquences aient été tirées sur l'administration centrale a fait en sorte que nous avons finalement très peu d'autonomie", pointe-t-il. "Une tutelle efficace sait définir les priorités et le MESR doit agréger les éléments d'interdisciplinarité, être l'interlocuteur qui oriente et stimule les opérateurs de recherche et les grandes universités, lance les évaluations et sait en tirer les conséquences".

COMP : déployer des "financements plus incitatifs"

Il rebondit notamment sur les COMP, soulignant qu'au regard de la dépense associée – entre 0,8 et 1 % de la SCSP –, "ceux qui sont prêts à les préparer, les piloter et les évaluer sont des héros". "Mais objectivement, on ne fera croire à personne que c'est de l'autonomie. Cela veut dire que l'on n'a pas pris les bonnes décisions et que l'on ne doit pas rester au milieu du gué". Il souhaite donc "bâtir de vrais COMP avec des financements beaucoup plus incitatifs".

Parallèlement, en matière d'évaluation, il propose d'en "réduire le nombre et la fréquence" et de "bâtir un consensus pour en tirer les conséquences".

revoir la Gouvernance et le modèle économique des universités

Pour ce qui est des universités, à côté des organismes nationaux de recherche ayant désormais un rôle d'agences de programmes ([voir le détail sur le fil Recherche et Innovation](#)), elles "doivent évoluer pour prendre une place centrale en tant que cheffes de file pour organiser la recherche scientifique de leur territoire", assure Emmanuel Macron. "Les universités doivent construire leur identité, leur politique scientifique sur un site, développer les collaborations avec les entreprises", développe-t-il, évoquant cette "tension permanente entre une politique nationale et une priorité locale". "C'est par cette logique de site que nous allons créer plus d'autonomie réelle et plus de simplification de gestion".

En outre, "cela implique que les universités renforcent leur autonomie", dit-il, précisant qu'il "faut avancer sans tabous dans les prochains mois" sur les points suivants : "regarder les enjeux de gouvernance et de modèles économiques". Il souhaite également que "les universités qui y sont prêtes fassent des propositions audacieuses et permettent de gérer les ressources humaines qu'elles ont sur leur site, avec une vraie logique de délégation de cette fonction".

Un appel à "Changer les statuts" et "sortir des guerres de tranchée"

"La ministre m'a interdit de prononcer le mot 'statut', au risque de créer une bronca !", poursuit Emmanuel Macron. "Je n'ai donc pas dit qu'on allait réformer les statuts, ironise-t-il, mais à la fin des fins que veut-on ? Que vous puissiez former, recruter et garder les meilleurs chercheurs et les attirer, que cela puisse se faire dans une très grande liberté académique, entre pairs, mais dans le même temps simplifier la vie de tout le monde et que les choses se décident au niveau des équipes".

"Diable, les statuts ne sont pas des protections, ce sont devenus des éléments de complexité ! Et je vous invite à les changer vous-même !", lance-t-il, aux 300 représentants du monde académique et scientifique présents dans la salle de l'Élysée. "Les guerres de tranchée sont d'un autre âge".

"Si on veut simplifier et terrasser la bureaucratie, faisons des vraies agences de financements qui arrêtent de gérer directement les personnels, et des vraies universités autonomes avec des logiques de sites. C'est bon pour les universités, car ce que je leur propose, c'est d'ici à 18 mois ouvrir l'acte 2 de l'autonomie et d'aller vers la vraie autonomie, avec des vrais contrats pluriannuels, avec une gouvernance réformée, où

vous avez les moyens de vous engager en tant qu'université sur des objectifs discutés et où ils sont évalués à l'issue du contrat et vous avez de la visibilité".

pour "Une différenciation assumée"

"L'autre élément qui va avec cette simplification est la différenciation assumée" et le fait que "tous les ONR et les tous sites n'iront pas à la même vitesse", avec un "intangibles" qui est de "bâtir un enseignement et une recherche de qualité partout". "Il faut assumer de faire des transitions à plusieurs vitesses." Et ce n'est "pas une logique de 'Paris contre la province' ou des 'gros sites contre la province'", ajoute-t-il, donnant l'exemple de l'université de La Rochelle, université de petite taille ayant choisi une signature sur le littoral avec un impact en matière de recherche.

"Mais ce n'est pas vrai qu'on aura la meilleure recherche mondiale compétitive dans tous les domaines, dans toutes les universités, qu'on doit donner tous les moyens identiques à tout le monde et qu'on doit avancer de la même manière, ça ne serait pas lucide".

Il assure au passage que le gouvernement va "continuer à donner plus de moyens" à l'ESR. "J'en suis le garant devant vous, on ne gère pas la pénurie avec la réforme que je vous propose, car on réinvestit et je veux qu'on continue à mettre davantage".

Generated with Reader Mode